



Pass Navigo Senior

NOTICIA

MAYOR

Jueves, 30 de julio de 2020

Pass Navigo Senior

Bon à savoir : vous pouvez être remboursé de 6 mois ou de 4 mois d'abonnement du Pass Navigo Seniors, selon vos revenus et sur justificatifs.

**Conditions :**

- Vous êtes titulaire d'un Pass Navigo Seniors
- Vous habitez Vélizy-Villacoublay depuis plus de 3 ans
- Vous n'avez pas droit au Pass Navigo Améthyste ou au tarif solidarité transport
- Vos ressources mensuelles* sont inférieures à 1996 € pour une personne seule ou 2993 € pour un couple

Comment bénéficier de l'aide ?

Il vous suffit de vous présenter au CCAS muni des pièces suivantes :

- Votre Pass Navigo Seniors
- Un justificatif de domicile supérieur à 3 ans
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Votre dernier avis d'imposition (et celui éventuel de votre conjoint s'il est différent)
- Un justificatif de vos prélèvements mensuels du Pass Navigo Seniors
- Un Relevé d'identité bancaire

AIDE A L'ACHAT DU PASS NAVIGO SENIORS 2020

Insee 2016	Ressources * :	Nombre d'abonnements mensuels pris en charge
	RMI (revenu mensuel personne isolée) RMC (revenu mensuel couple)	
1 ^{er} domicile	RMI < 1446 ?	Remboursement <u>maximum</u> de 6 mois d'abonnement par an, sur présentation des justificatifs de paiement
	RMC < 2168 ?	225,60 € maximum
2 ^{ème} et 3 ^{ème}	1446 ? <= RMI < 1996 ?	Remboursement <u>maximum</u> de 4 mois d'abonnement par an, sur présentation des justificatifs de paiement

déciles	2168 <= RMC <2993?	150,40? maximum
---------	--------------------	-----------------

* Les ressources prises en compte pour déterminer le montant de l'aide sont les ressources annuelles brutes du ménage bénéficiaire, portées sur le dernier avis d'imposition, avant tout abattement ou déduction fiscale, divisées par douze.

Contacto

CCAS

5 avenue du Capitaine Tarron
78140 Volzy-Villacoublay

Tél : 01.34.58.50.01